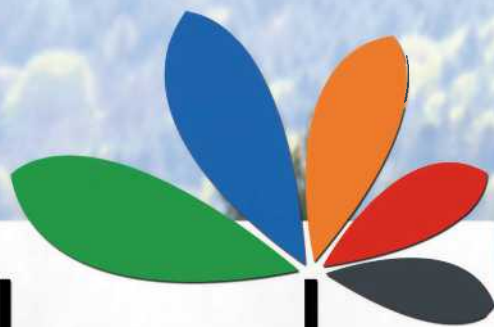


Le bulletin



Saint-N**A**bord
Actus



2019

www.saint-nabord.fr

SOMMAIRE



Editorial

Chers Naivoiriaud(e)s.

C'est bien évidemment avec une forte émotion que je m'adresse à vous pour cette ultime intervention de notre mandat municipal.

Ce fut un grand honneur pour moi de servir notre commune tout au long de ces six années et j'espère que notre passage aura permis de faire avancer Saint-Nabord dans le bon sens.

La mission d'élu est tellement prenante que l'on oublie facilement le temps qui passe. La tentation de rester au service de la commune reste intacte car il y a toujours de nouveaux projets que l'on n'a pas forcément eu le temps de mener à bien.

Notre expérience et notre rôle auront été des plus enrichissants et toute l'équipe Communication et Information pense avoir accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle méritait. Nous n'avons certainement pas été parfaits, mais nous pouvons vous assurer que nous avons fait de notre mieux, même s'il n'est pas aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions parfois difficiles.

Enfin, grâce au précieux et généreux travail de Pascalé NAULIN, infographiste bénévole qui aura réalisé chacune des gazettes de la Commune depuis 2014, ce travail n'aura finalement jamais été pesant car même lorsque les choses étaient compliquées, j'ai toujours pu m'appuyer sur son soutien et son écoute, et je tiens sincèrement, à travers ces quelques lignes, à lui témoigner ma profonde reconnaissance.

Je tenais également à remercier tout le personnel municipal avec lequel j'ai été amené à travailler pendant ces 6 années. Votre disponibilité et votre sérieux auront fait de vous, les maillons essentiels d'un service municipal de qualité. Merci !

A l'heure des regroupements de municipalités, des communautés de Communes, la gestion des collectivités évolue et il faut s'y adapter en répondant aux besoins et aux attentes de nos administrés. Ils sont et doivent rester au cœur de nos préoccupations et « oeuvrer à leur bien-être » doit rester la principale mission de la prochaine équipe municipale.

Julien BALLAND,
Adjoint à la Communication

- 4 Mot du maire
- 6 Conseils municipaux
- 8 Du côté de la CCPVM
- 9 Déploiement de la fibre
- 10 Travaux
- 12 Des insectes géants
- 13 Notre forêt
- 14 La Mairie au fil des siècles



- 16 Pages sociales
- 19 Sport & Associations
- 24 Spectacles et animations
- 27 La vie des entreprises
- 30 La vie des écoliers
- 36 Le Carnet
- 38 Libre expression
- 40 Agenda



Directeur de la rédaction : Daniel SACQUARD
Responsable de la ligne éditoriale : Julien BALLAND
Mise en page : Pascale NAULIN
Impression : DEKLIC graphique

Le mot du Maire

Par Daniel SACQUARD
Maire de Saint-Nabord



Depuis le 1er avril 2014, date d'installation de la nouvelle équipe municipale de Saint-Nabord, j'ai pu constater que certaines personnes du conseil municipal étaient plus dotées d'impudence que de délicatesse. C'est hélas un défaut difficilement corrigible.

Aujourd'hui nous arrivons au terme de cette mandature, les prochaines élections doivent avoir lieu en mars 2020. Nul doute que les critiques vont être virulentes à notre rencontre. Pourtant j'ai tendu la main à l'opposition minoritaire qui n'a pas voulu la saisir, puis un beau jour, une opposition prétendue « constructive » issue de la majorité s'est positionnée dans le paysage municipal.

Je n'ai pas l'intention de répondre à toutes leurs agressions. Le mépris est un moyen de défense comme un autre. Par contre, je me dois de remercier les personnes qui, contre vents et marées, ont soutenu notre démarche jusqu'au bout. Ce sont des gens d'une grande valeur qui peuvent être fiers de leur engagement, de leur dévouement.

Ce qui est le plus regrettable pour moi, c'est d'avoir été mal accompagné par des personnes qui ne poursuivaient d'autre but que leur intérêt personnel ou qui se sont désolidarisées de notre groupe, pour aller voir ailleurs, mauvaise interprétation volontaire, mauvaise habitude prise il y a déjà un certain temps ...

En mars 2020, ce sera à vous habitants de Saint-Nabord d'élire un nouveau maire pour votre commune. Il va certainement être difficile pour chaque électeur de discerner le vrai du faux. Le mensonge est manipulé avec tellement de dextérité de nos jours !!!

Pour ce dernier numéro, je souhaite simplement vous faire part que les finances de la commune sont saines et nettement meilleures qu'à notre arrivée. Aujourd'hui je peux affirmer que tous les travaux inscrits au budget sont payables sans avoir recours à l'emprunt. Je rappelle également que le budget 2019 a été voté à l'unanimité des membres du conseil municipal. C'est une preuve, si besoin est, que les orientations décidées ne sont pas si discutables que cela.

En matière de fiscalité locale, je souhaiterais rappeler que les taux d'imposition 2019 sont identiques à ceux votés en 2018.

Suite au passage de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales à la fiscalité unique, les taux de référence de 2017 qui pouvaient être utilisés pour 2018, ont été votés à la baisse.

Sur le budget de 2018, ces écarts de taux ont coûté à la commune environ 100 000 € de recettes en moins.

Concernant les prix de vente de l'eau et de l'assainissement une baisse de 10 % des prix au mètre-cube a été appliquée et votée en 2018. Ces baisses se retrouvent sur les facturations adressées en 2019 et il est important de savoir que les tarifs votés en 2019 sont identiques à ceux votés en 2018.

Il s'agit du dernier bulletin municipal avant les prochaines élections. Je remercie les Navoiriauds (es) qui m'ont accordé leur confiance durant ce mandat.

Je souhaite à chacun (e) de passer d'agréables vacances et de bien finir l'année 2019.

Naissance d'une marque pour notre territoire



L'idée ?

Vosges Secrètes est une marque impulsée par la Communauté de communes de la **Porte des Vosges Méridionales** pour promouvoir l'attractivité de son territoire.

Cette marque a pour but de rassembler dans une offre claire et de qualité le meilleur des 10 communes qui la composent.

À travers elle, nous souhaitons offrir une expérience unique aux visiteurs de passage, en leur faisant découvrir

- ou redécouvrir - les richesses, les valeurs, **les secrets d'un cadre de vie unique**, et qu'ils deviennent ainsi, à leur tour, les ambassadeurs du "bien vivre" made in Vosges.

Que ce soit, le temps d'un séjour ou pour l'aventure d'une vie, la destination Vosges Secrètes vous attend pour vous faire vivre des moments inoubliables.

Pourquoi ?

1. Révéler des atouts
2. Fédérer des habitants
3. Accompagner des visiteurs
4. Valoriser un territoire

Quel territoire ?

- Dommartin-les-Remiremont
- Éloyes
- Girmont Val d'Ajol
- Le Val d'Ajol
- Plombières-les-Bains
- Remiremont
- Saint-Amé
- Saint-Étienne-les-Remiremont
- Saint-Nabord
- Vecoux

Et vous ?

**Vous avez un secret
et vous souhaitez le partager,
contactez-nous !**

**Plus d'infos sur
www.vosges-secretes.fr**



Vosges Secrètes est une initiative de
la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales
Pour toute information complémentaire : **03 29 22 11 63**
www.ccpvm.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2019

Les dépenses autorisées par délégation :

- Entretien des espaces verts : 2 479.62 € TTC.
- Fourniture de produits d'entretien : 3 862.36 € TTC.
- Fourniture d'habillement services techniques : 6 538.92 € TTC.
- Fourniture de fleurs pour 2019 : 2 830.40 € TTC.
- Fourniture de sel de déneigement : 7 268.40 € TTC.
- Travaux de réfection de carrelages au CSC : 2 053.08 € TTC
- Fourniture de pièces de fontainerie : 5 645.47 € HT.
- Travaux de modification et installation de débitmètres : 18 360.00 € HT.

Les autres points abordés :

- Avenir de la station d'épuration : scénarii proposés :
 - o Rénovation et mise aux normes de la station existante.
 - o Création d'une nouvelle station à proximité ou sur un autre site.
 - o Raccordement sur Remiremont selon 3 variantes :
 - 1) Raccordement direct sur la station du SIVOM ;
 - 2) Raccordement via les réseaux de Remiremont directement ;
 - 3) Raccordement via notre tête de réseau de Ranfaing et le poste de Choisy.
- Débat d'orientation budgétaire de l'ensemble des budgets.
- Renouvellement de la certification forestière : système PRFC.
- Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Report de la date de transfert de compétences eau et assainissement à la CCPVM.



**LE CHOIX
FUNÉRAIRE**
LE CHOIX DE LA VIE

POMPES
FUNÉBRES
ARNOULD
BOURBON

1 rue de Turenne
88200 Saint-Nabord

Permanence 24h/24
Numéro : 03 29 62 53 58

Prochaines réunions du Conseil Municipal

Judi 19 septembre 2019
Judi 17 octobre 2019
Judi 21 novembre 2019
Judi 19 décembre 2019

Sous réserve d'acceptation de l'ordre du jour

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019

Les dépenses autorisées par délégation :

- Entretien des espaces verts : 4 818.00 € TTC
- Fourniture de chaises et tables pour le centre de loisirs : 2 995.50 € TTC
- Fourniture de végétaux pour la plaine d'Eloyes : 5 070.23 € TTC
- Fourniture de végétaux pour la place de la Gare : 3 379.68 € TTC
- Fourniture de terreau : 2 069.76 € TTC.
- Travaux de voirie 2018 : 343 422.54 € TTC.
- Prestation de maîtrise d'œuvre pour réfection couverture de l'école des Breuchottes : 24 000.00 € TTC.
- Prestation de nettoyage des vitres des bâtiments communaux : 5 957.36 € TTC.
- Fourniture de 7 conteneurs à déchets enterrés : 43 813.20 € TTC.
- Travaux d'eau potable 2018, clôtures, portails : 46 117.00 € HT.

Les autres points abordés :

- Vote de l'ensemble des comptes de gestion, comptes administratifs et budgets communaux
- Autorisation de conclure le marché pour l'aménagement de trottoirs, assainissement EP, réseaux et branchements AEP, réseaux génie civil téléphone et éclairage public rues du Centre et de Sous Froid.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2019

Les dépenses autorisées par délégation :

- Entretien des espaces verts : 4 417.68 € TTC
- Fourniture de mobilier pour la cantine des Breuchottes : 7 575.06 € TTC
- Fourniture de blocs de béton « Vigipirate » : 2 660.87 € TTC
- Prestation de plantations « plaine d'Eloyes » : 15 600.00 € TTC
- Travaux de réfection de carrelage au CSC : 7 257.24 € TTC
- Prestations d'études complémentaires pour station d'épuration vers la station de Remiremont : 8 729.50 € HT.

Les autres points abordés :

- Tarif de location des nappes du CSC
- Tarif de cession de menus produits forestiers (hors affouages)
- Création d'un groupement de commandes avec le Conseil Départemental pour travaux d'aménagement de la traversée de Rouveroye.
- Acquisition et intégration au domaine public communal de divers délaissés de l'Etat constituant le chemin de Peuxy
- Répartition des sièges au sein du conseil communautaire pour la nouvelle mandature : proposition d'un accord local pour éviter à Plombières de perdre un siège si le droit commun était appliqué.
- Tirage au sort des jurés d'assises pour 2020 (9 personnes)

Du côté de la CCPVM...

(Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales)

Conseil communautaire du 29 janvier 2019:

Les points abordés sont les suivants :

- Rapport d'orientation budgétaire.
- Report du transfert de compétences eau et assainissement au 1er janvier 2026.
- Fixations des attributions de compensations définitives 2018 pour l'ensemble des communes adhérentes de la CCPVM.
- Fixation des attributions de compensation provisoires pour 2019.
- Convention d'objectifs 2019 -2021 pour l'office du tourisme intercommunal.
- Travaux d'entretien : convention avec l'association GACI.
- Convention de financement pour la réalisation du réseau d'initiative publique régionale de très haut débit sur sept départements du Grand'Est.

Conseil communautaire du 8 AVRIL 2019 :

Les points abordés sont les suivants :

- Détermination du taux d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2019 : 9.56 %.
- Approbation des comptes de gestion, comptes administratifs des différents budgets de la CCPVM et affectation des résultats.

- Acquisition d'un terrain sis à Dommartin les Remiremont et conclusion d'un bail emphytéotique avec la société CS SOLAIRE dans le cadre de la mise en place d'une centrale solaire photovoltaïques au sol.

- Plan de gestion Natura 2000 : les étangs de la prairie du Vouau. Le conseil communautaire autorise son Président à réaliser le plan de gestion des étangs de la prairie du Vouau en mettant en place un comité de pilotage et à solliciter les subventions auprès des différents partenaires. Ceci fait à l'acquisition par la commune de Saint Nabord de l'ensemble du site pour une meilleure gestion de ce site et de ses étangs.

- Fixation 2019 des taux des contributions directes locales pour la CCPVM : taxe d'habitation : 15.62 % ; taxe foncier bâti : 3.56 % ; taxe foncier non bâti : 10.95 % ; contribution foncière des entreprises : 22.57 %.

- Vote des budgets primitifs 2019.

- Convention de financement pour le déploiement de la fibre optique sur la CCPVM. Le conseil départemental participe à hauteur de 70 % du déploiement de la fibre optique.

- Acquisition d'un ensemble immobilier destiné à l'école de musique intercommunale : ancien bâtiment de la CPAM sis 18 rue du Capitaine Flayelle à Remiremont.



Découpe Panneaux
Agencement
Particuliers et Professionnels
Usinage
Placage
Emballage bois


Z.A de Peuxy
88200 ST NABORD
03.29.62.18.39
mathieu.pol@wanadoo.fr
www.mathieu-transformation.fr



AMBULANCES VSL TAXIS
ARNOULD BOURBON

Numéro unique
03 29 62 27 69
7 j/7 et 24 h/24

Arches
Épinal
Le Val d'Ajol
Mirecourt
Saint Nabord
Siège : 2 rue du Reing du Scied - 88200 Saint Nabord
N° d'agrément : 108



CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR

SAV
Dépannage

3, LE BOUCHOT
88200 SAINT-NABORD
Tél./Fax : 03 29 23 37 37

Le déploiement de la Fibre à Saint-Nabord (et tout autour...)

Par Julien BALLAND, adjoint à la Communication

Si l'attente quant à l'accès au très haut débit était particulièrement importante sur le territoire de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, le déploiement de la fibre dans notre commune est essentiel à l'attractivité de la ville de Saint-Nabord, plutôt défavorisée ces dernières années.

Suite à un travail conjointement mené par le Conseil Départemental des Vosges et le Conseil Grand Est, un recensement des communes où le débit internet était jugé faible a été mené, et c'est ainsi que les communes de Dommartin-les-Remiremont et Saint-Nabord ont été définies comme prioritaires.

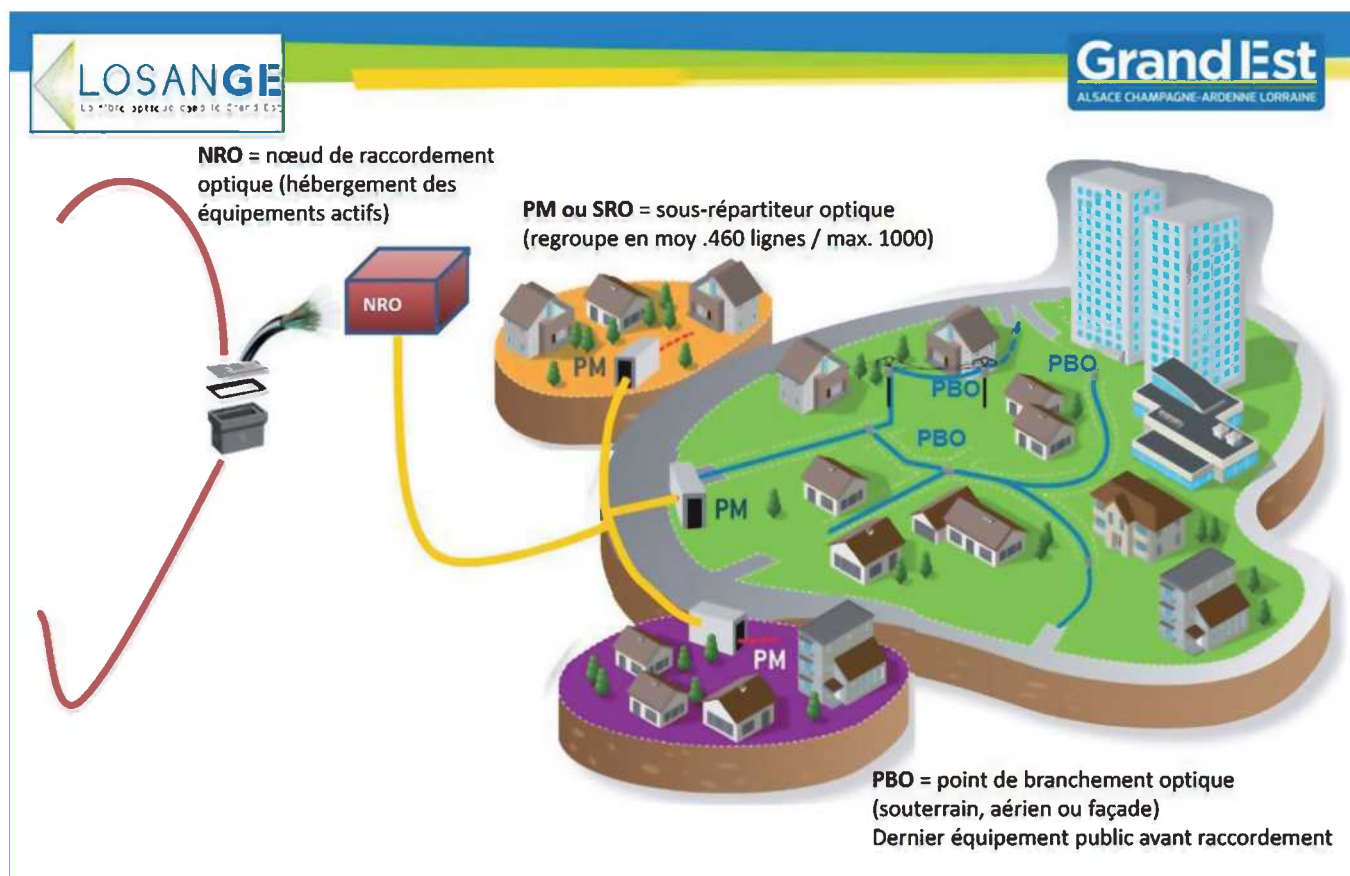
Car le déploiement de la fibre reste un enjeu majeur dans notre secteur, en termes de développement économique mais également touristique.

Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Depuis l'automne dernier, de nombreux techniciens ont déjà commencé à mettre en place les câbles de fibre optique dans les réseaux existants. De nombreuses tranchées sont donc apparues un peu partout dans la commune...

Et malgré des contraintes climatiques parfois difficiles, il convient de constater que pour le moment, les travaux avancent bien, aucun retard n'ayant à ce jour été enregistré !

Car au-delà des portes de notre belle collectivité, ce ne sont pas moins de 3600 communes de la région Grand Est qui sont concernées, et qui devraient être dotées de 900.000 prises. La Région Grand Est devrait ainsi devenir la première fibrée en France.

Le schéma du déploiement a été créé par l'entreprise Losange, délégataire de Service Public, pour garantir des tarifs très bas, à la seule charge des collectivités.



D'ici fin 2019, des réunions publiques à destination des habitants, initiées par cette même Région, devraient être organisées dans les communes concernées. Nous ne manquerons évidemment pas de vous informer des dates retenues pour Saint-Nabord.

Mais d'ici là, pour savoir où en est l'avancée des travaux dans votre commune (et pourquoi pas dans les communes avoisinantes), il vous est possible de tester l'éligibilité de votre domicile sur le site www.losange-fibre.fr

Saint-Nabord devrait donc rapidement être une commune ouverte à la commercialisation...

Chaque particulier ou professionnel sera donc en mesure de contacter l'opérateur de son choix pour prendre l'abonnement qui lui correspond. Cet opérateur se chargera de procéder au raccordement entre le domaine public et la prise murale.

Bientôt, tous les Navoiriauds seront donc en capacité de télécharger, de transférer, de communiquer ou de se divertir avec du Streaming très facilement. Mais attention tout de même :

Si vous téléchargez illégalement (piratez) des films ou de la musique, vous pouvez recevoir un avertissement de la Hadopi. Ce 1er avertissement vous sera envoyé par mail. Après 2 avertissements, vous risquez des poursuites pénales et une amende !

Téléchargements	ADSL (1 à 3 Mbit/s)	VDSL2 (25 à 90 Mbit/s)	Fibre optique (mini 100 Mbit/s)
Film en HD (30 Go)	> 66h	De 40 à 90 mn	Max 30 mn
Télécharger 20 photos (480 Mo)	~ 1h	De 1 à 3 mn	Moins de 30 s
Télécharger 1 vidéo (4,8 Go)	> 10h	De 10 à 30 mn	Moins de 4 mn

TRAVAUX

Par Fabien BRENON, adjoint aux Travaux & à la Sécurité



Résidences Vosgelis

Installation de containers à ordures ménagères

La rénovation des points de collectes des déchets a été repensée et la solution d'enterrement des points de collecte a été retenue afin d'améliorer la propreté et l'esthétique du quartier des résidences Vosgelis.



Impasse de la Moselle

La mise en sécurité des ouvrages d'assainissement.

Les 7 sites d'assainissement ont vu l'installation d'échelle de sécurité afin de permettre la descente en toute sécurité des agents ainsi que la pose de clôtures de sécurisation et protection des 2 sites dont un situé impasse de la Moselle.





Suite au marché de voirie, le cheminement piétonnier rue de Boudières est en cours de réalisation afin de sécuriser les entrées et sorties de l'école des Breuchottes.

Rue de Boudières

Rue du rang de Veseau



Suite aux travaux de la station-service à l'angle de la rue du rang de Veseau, la continuité des trottoirs était trop vétuste, la reprise de ces trottoirs et des entrées des commerces faisait également partie du marché de voirie 2019.



Rue du Muguet

La rue du Muguet a été refaite complètement. Tous les réseaux sont rénovés ainsi que la voirie qui a été redimensionnée. Les abords des résidences de Vosgelis ont été complètement modifiés et redimensionnés en partenariat avec Vosgelis.



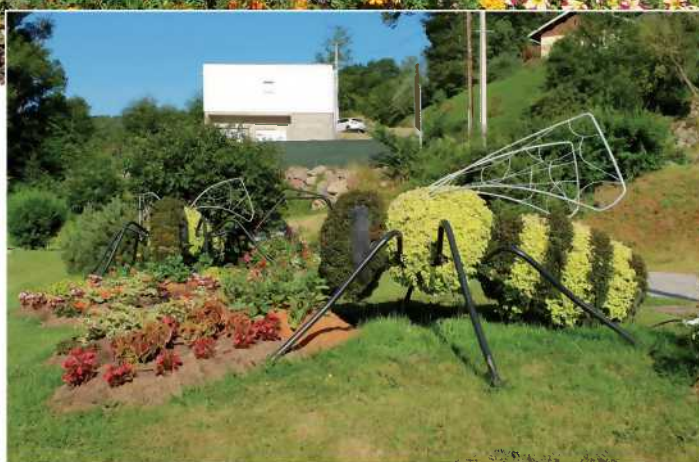
Des insectes géants à Saint Nabord cet été

Un joli papillon à Fallières

Par **Christiane CHARRIERE**,
adjoite au Patrimoine

Dans la continuité du thème de la biodiversité, Lionel GRISE, Responsable des espaces verts et son équipe ont imaginé et construit de magnifiques structures destinées à être repiquées de différents plans de mosaïciculture et disposées aux endroits stratégiques de la Commune.

*Une chenille dévorant
une feuille à Moulin*



Des abeilles à Sous froid

**Toutes nos félicitations à nos
artistes municipaux!!!**

*Des coccinelles
près de la Mairie*

Notre Forêt : un peu d'historique...

de Philippe GEORGES,
Adjoint aux Forêts & à l'Agriculture

NOM DE LA FORÊT : Groupe des forêts de SAINT-NABORD.

PROPRIETAIRE : La commune de SAINT-NABORD et les sections de ladite commune.

ORIGINE DE LA FORÊT : La partie communale appartenant à la commune de Saint-Nabord provient d'un cantonnement de droit d'usage dans la forêt domaniale de HUMONT, THIEBEMONT et DRAILLES. Ce cantonnement a été homologué par décret du 12 Mars 1853 avec mise en possession le 7 Mars 1853. La soumission au régime forestier a été avalisée par décision ministérielle du 18 Janvier 1854.

La partie sectionale regroupe les forêts des sept sections de la commune de SAINT-NABORD et qui sont les suivantes :

- Forêt sectionale de PEUXY	42, 05 Ha
- Forêt sectionale de LONGUET	308, 34 Ha
- Forêt sectionale de MOULINS	135, 70 Ha
- Forêt sectionale de DESSUS	179, 73 Ha
- Forêt sectionale de ROUVEROY- PUZIEUX	39, 25 Ha
- Forêt sectionale de SAINT-NABORD	249, 63 Ha
- Forêt sectionale de FALLIERES	13, 03 Ha
Soit au total :	967, 73 Ha

Chacune de ces sept forêts appartient au hameau ou groupe de hameaux dont elle porte le nom. Le cas de la section du DESSUS n'est pas simple car cette section est constituée de propriétaires de tout le territoire Sud-Ouest de la commune qui comprend notamment les hameaux de ROUVEROY-PUZIEUX et FALLIERES, si bien que les habitants de ces hameaux aient droit à l'affouage sur ces deux forêts sectionales. Ces sept forêts étaient antérieurement traitées par des aménagements différents.

Depuis 1950, elles ont fait l'objet d'un aménagement unique.

Selon un acte de partage de 1790, qui constitue le plus ancien document officiel recensé, les terrains des sections ont été de tous temps indivis entre les habitants de l'ancienne paroisse de SAINT-NABORD. Cet acte attribue à des sections la propriété de divers cantons tant de rapailles que de haute futaie.

D'autres partages eurent lieu, notamment en 1865, entre la partie des sections de MOULINS restée attachée à la commune et celle rattachée à Remiremont, et en 1869, entre celles de PEUXY et LONGUET.

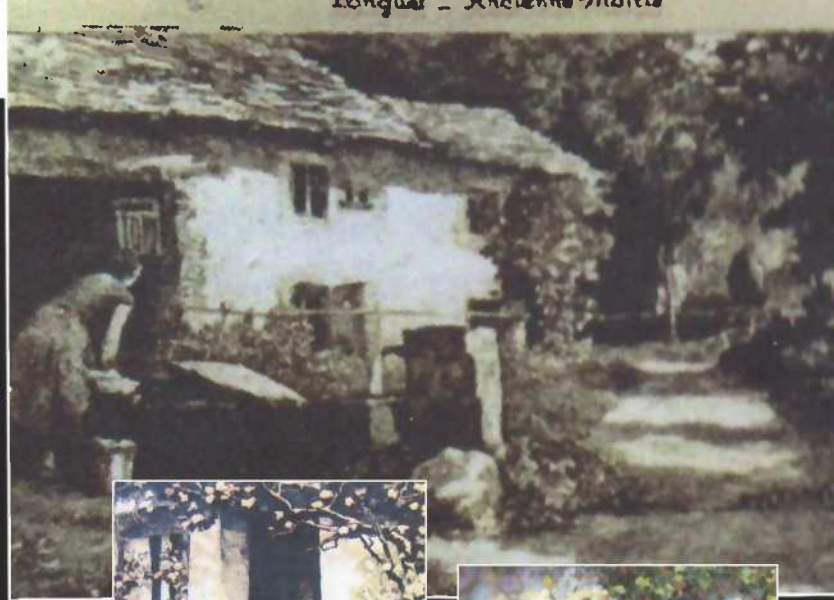
Depuis ces dates d'autres transactions ont eu lieu, ce qui a permis d'avoir à l'heure actuelle, une forêt communale de plus de 1 400 Ha (dont 1 200 H soumis au régime forestier).

La Mairie de Saint-Nabord Au fil des siècles...

Quoi de plus normal en cette fin de mandat municipal que de parler du patrimoine immobilier qu'est le Bâtiment de la Mairie de Saint-Nabord, de son origine à nos jours.

Ce bâtiment existait bien avant la création de la Commune en 1792...

Par Christiane CHARRIERE, adjointe au Patrimoine



Ci-dessus, peintures représentant l'ancienne mairie de Longuet.



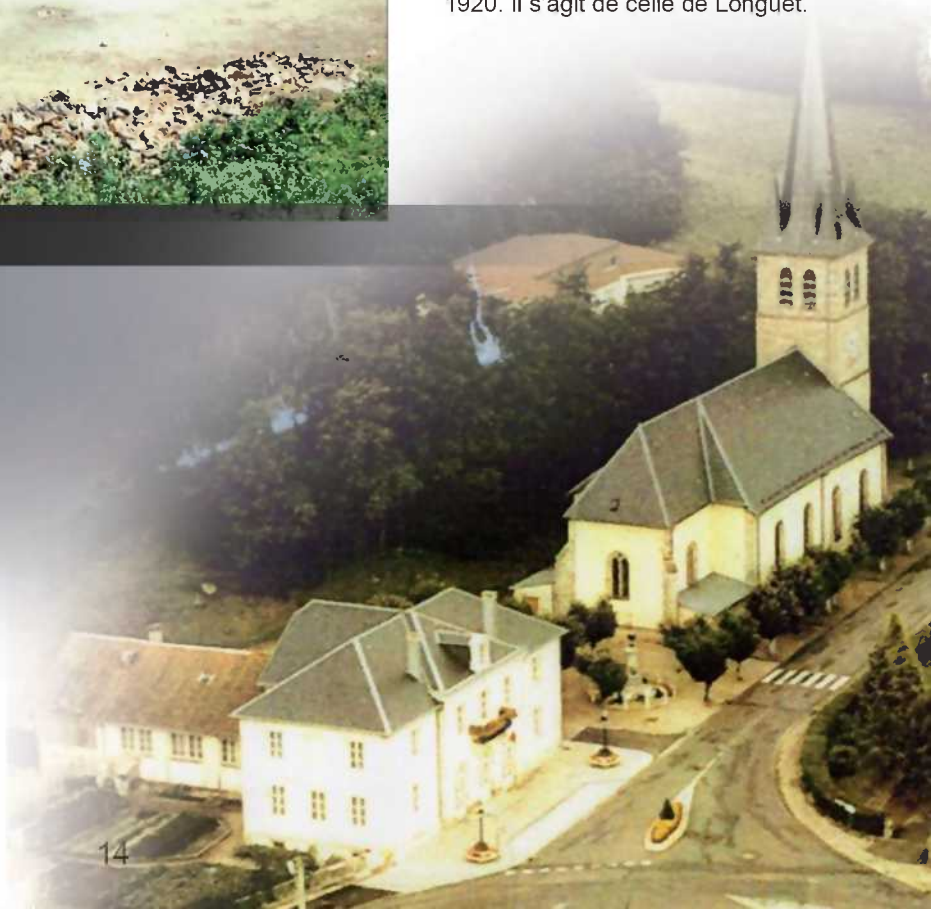
Les quatre anciennes Communautés qui constituaient l'ancienne paroisse de Saint-Nabord, la Seigneurie de Longuet, la Chambre de Moulin, les Arrentès de Chaumont et la Foresterie des Franches Gens avaient chacune leur Mairie.

Toutes ont disparu mais une seule nous est connue par les peintures de 1920. Il s'agit de celle de Longuet.

Le bâtiment de notre actuelle Mairie, prolongé par une aile qui servait d'école de garçons a été construit en 1864. Le corps du bâtiment principal qui a conservé son aspect extérieur d'origine comportait : au rez-de-chaussée les locaux de la Mairie et au premier étage, le logement de l'instituteur.

L'aile arrière comportait au rez-de-chaussée le préau et le bûcher et au premier étage une grande salle de classe Ce bâtiment n'a guère évolué pendant plus d'un siècle

La fermeture de l'école de garçons va entraîner une modification des locaux qui seront utilisés par tous les services municipaux



Les premiers aménagements intérieurs sont réalisés en 1978 : plusieurs bureaux administratifs dont ceux du Maire et de l'Etat Civil.

En 1979, la salle des Anciens (au rez-de-chaussée à gauche en entrant) est aménagée. Elle deviendra par la suite la salle des Commissions.

En 1987, la toiture, les façades et les menuiseries extérieures sont complètement rénovées.

En 1989 le Bureau de Police municipale est installé et en 1992 ce sont les bureaux des services techniques qui y prennent place.



Puis arrivent les grands travaux des années 1999/2000. On démolit l'aile arrière et on abat les cloisons du corps du bâtiment principal n'en gardant que les quatre murs.

Ce qui nous donne aujourd'hui une nouvelle mairie plus fonctionnelle avec sa grande salle du Conseil Municipal.

Fête des mamans

Par Patricia MEUNIER, adjointe aux Affaires sociales

Cette année encore, la cérémonie de la fête des mères a été pleine de joies et d'émotions.

En effet, les enfants sont venus, en grand nombre, interpréter, avec maestria, des chants qui ont enchanté le cœur de leur maman et, également, celui du nombreux public.

Je remercie les enseignantes des écoles des Breuchottes et des Herbures pour leur investissement à faire perdurer cette belle manifestation.

Cette journée est un temps fort dans l'année. Elle est dédiée à honorer les mamans qui ont un rôle essentiel dans toutes les étapes de la vie de leur(s) enfant(s).

Je souhaite également associer la famille qui est un point d'ancrage, de soin, d'éducation, d'apprentissage et d'amour.

Enfin, ce sont neuf mamans ayant eu un enfant en 2018 qui ont été honorées.



Photo des annonceurs participant au financement de la navette communale.



Navette communale

Pour rappel, le service communal de transport dit "la navette" a été mis en place début 2016. Ce projet a été concrétisé par le biais de la Société « Trafic Communication ».

Le concept étant de financer le véhicule sur 6 ans par des encarts publicitaires (soit en 2 fois 3 ans). Nous sommes arrivés au terme des 3 ans. Aussi, l'inauguration du nouvel habillage de la navette a eu lieu le 2 mai.

Je voudrais adresser mes remerciements à tous nos annonceurs (anciens et nouveaux) pour leur engagement financier et leur confiance accordée.

Je précise que cette navette est un service à but social. Elle permet à nos anciens de se rendre tous les mardis matin à Remiremont. Elle bénéficie également aux enfants, dans le cadre du centre aéré ainsi qu'aux associations.

Je souligne que rien n'est figé pour les jours de fonctionnement de la navette et que nous restons attentifs à toutes les demandes. Bien consciente que le but des annonceurs est que leur publicité soit bien en vue.

Encore merci à nos partenaires qui contribuent à la vie des Navoiriauds.



Voyage des séniors 2019

Cette année, une nouvelle destination a été choisie par les membres du CCAS.

50 anciens partiront donc à ALLEYRAS, en Haute Loire, du samedi 31 août au samedi 7 septembre en partenariat avec l'ANCV.

Situé au sud de l'Auvergne, aux portes de l'Ardèche et de la Lozère, le village club d'ALLEYRAS permettra la découverte d'une région authentique et préservée dans un site naturel, au cœur des gorges de l'Allier. Le club est niché dans un cadre de verdure, au bord de la rivière Allier.

Nos anciens trouveront un hébergement confortable, une restauration sous forme de buffet et une piscine.

Comme toujours, de nombreuses visites sont au programme ainsi que des animations en soirée. De quoi garder de bons souvenirs d'un séjour placé sous le signe de la découverte, du bien-être et de la convivialité.



AGENDA | CONTACT

Recherche

VIE MUNICIPALE

VIE ÉCONOMIQUE

VIE SOCIALE

TOURISME PATRIMOINE

DÉMARCHES EN LIGNE

Un nouveau site Internet pour faciliter la ville !

Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous... Le site Internet de la ville a été totalement reconstruit et repensé en fonction des exigences du web 2.0. L'accès à l'information y est simplifié afin que chacun y trouve l'information le plus rapidement possible.

Depuis le mois de juillet dernier, la nouvelle version du site www.saint-nabord.fr propose une évolution importante : tout en maintenant la part importante consacrée à l'actualité communale et locale, le nouveau site développe les services en ligne dans un nouvel espace citoyen en plus de l'espace actualités déjà existant, nous proposons désormais de vous inscrire à la Newsletter de la Ville afin de pouvoir être informé en temps réel des actualités de votre commune, de pouvoir déposer votre propre actualité de manifestations associatives, de télécharger un compte rendu de Conseil Municipal ou bien la dernière gazette, et enfin, de pouvoir solliciter l'intervention des services techniques.

Conçu par la société Nancéenne NEFTIS spécialisée dans les collectivités territoriales (Forbach, Blénod, Bulgnéville, Thionville...), le nouveau site de la mairie de Saint-Nabord est désormais facilement accessible depuis un smartphone ou une tablette grâce à la technique du « responsive design ».

Pour concevoir l'arborescence du site, l'entreprise a effectué une étude et consulté les statistiques de fréquentation du dernier site internet de la Ville « *Nous avons organisé le site à partir du vécu des habitants, afin que chacun accède le plus facilement possible aux informations et services les plus recherchés rapidement et intuitivement* ».

Les informations pratiques sont organisées en 5 grands pôles (VIE MUNICIPALE, VIE ÉCONOMIQUE, VIE SOCIALE, TOURISME PATRIMOINE et DEMARCHE EN LIGNE) et accessibles à partir de plusieurs portes d'entrées sur la page de garde. L'agenda des spectacles et sortie est beaucoup plus visible qu'auparavant.

Beaucoup plus pratique, le nouveau site Internet laisse toutefois une part importante à l'actualité, qui était le « plus » du site précédent. Le service communication sera ainsi en mesure de relayer beaucoup plus d'informations, pour les habitants et pour les visiteurs extérieurs du site.

Nous espérons à présent que ce nouveau site répondra et facilitera la vie quotidienne des habitants. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions et à nous proposer des informations à relayer. Le service communication est à votre écoute pour toute proposition et idée... afin que le nouveau site de la ville réponde aux attentes des habitants et facilite leur vie quotidienne.

Par Julien BALLAND,
adjoint à la Communication

RECENSEMENT MILITAIRE

La journée défense et citoyenneté (JDC)

La Journée Défense et Citoyenneté est une étape clé à ne pas manquer !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, Permis de conduire...)
- vos concours (Fonction publique, grandes écoles...)

Ou pour vous engager dans l'armée.

Grâce à **MAJDC.FR** vous pouvez :

- découvrir ce qu'est la JDC
- poser toutes vos questions
- télécharger votre convocation
- changer la date de votre JDC
- demandeur une exemption
- être guidé jusqu'au site de convocation
- télécharger votre attestation à l'issue de la JDC

4 mois après s'être fait recenser : Il est conseillé au jeune recensé de créer son compte sur www.majdc.fr, s'il souhaite avoir les services et pièces cités ci-dessus.

Environ 18 mois après le recensement, le jeune sera convié à effectuer sa JDC.

A l'issue de cette journée, il recevra un **certificat individuel de participation** qui lui sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, BACCALAUREAT...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

CALENDRIER DES DEMARCHES DU RECENSEMENT CITOYEN :

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois : Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

A 16 ans et demi : 4 mois après votre recensement, créez votre compte sur www.majdc.fr.

A 17 ans : Vous serez convoqué à votre journée défense et citoyenneté.

A 17 – 18 ans, jusqu'à 25 ans : Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens, concours, et permis de conduire.

Adresse : Centre du Service National - CS 53864 - 54029 NANCY cedex.

Téléphone : 03.83.87.12.00

LE CORRESPONDANT DEFENSE MAIRIE DE SAINT-NABORD : Robert WARY

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2019

XXIIIème RANDONNÉE VTT
DES HAUTS DE SAINT-NABORD

DÉPARTS libres de 7h30 à 10h30
4 PARCOURS inédits fléchés en boucle de 10, 20, 30 ou 40 Km
+ 1 Parcours encadré pour enfants débutants à 9h30 (5 à 10 Km max)

INSCRIPTIONS sur place au **chalet de Pusieux** (entre Anty et Hautmarnard)
(Accès par le Col de Raon-Aux-Bois ou par la Chapelle de Fallières - suivre le fléchage).

3 OU 5 € - ravitaillement compris -

toutes les infos sur sitelec Saint-Nabord & **03.29.32.38.40**

75ème ANNIVERSAIRE
LA LIBÉRATION
REMIREMONT-SAINTE-NABORD
21-22 SEPTEMBRE 1944-2019

Du 9/09 au 21/09 :
Expositions et projection d'un film authentique sur la libération de la ville. Mairie et Centre Culturel de Remiremont.

21/09 à REMIREMONT :
15h : Défilé de véhicules militaires dans les rues de la ville.
17h : Commémoration officielle de la libération au monument aux morts.

22/09 à SAINT-NABORD :
A partir de 16h :
Bivouac et reconstitution historique à la stèle de Noirgueux.
16h30 : Commémoration officielle à la stèle de Noirgueux.

Grand Est
Mairie de Remiremont
Mairie de Saint-Nabord
R

L'ASSN en finale de la Coupe des Vosges !!!

Pour la première fois de son histoire, le club de football de Saint-Nabord a gagné sa place en finale de la coupe des Vosges qui s'est déroulée au stade Jean-Boulomié à Vittelet, le dimanche 23 juin.

Saint-Nabord contre Avière...

Pour participer à ce grand événement, deux bus ont été mis à disposition des supporters bien déterminés à soutenir leur vaillante équipe. Vers 16h00, une véritable vague jaune a investi les tribunes, appuyant ses encouragements par le son tonitruant des tambours et trompettes. Une ambiance de folie à la hauteur de l'enthousiasme général.

Malheureusement, l'équipe adverse marque rapidement le premier but et malgré une seconde partie dominée par l'équipe navoiriaude, cette dernière ne réussira pas à déployer son jeu pour égaliser à 1 partout. Résultat final 1-0 pour Avière.

Le coach, Olivier MAROTEL dira plus tard :

« Quel dommage pour les gamins, mais c'est le football. Certains étaient un peu submergés par l'événement qui restera dans les mémoires car c'était une belle journée de football. C'était pile ou face tellement les équipes étaient proches, mais je suis vraiment fier d'eux et fier de ce qu'ils nous ont apporté cette année. On a un état d'esprit énorme et un groupe est créé. »

Un coach et une équipe bien décidés à confirmer cette belle progression !!!



L'association LUDOTHEQUE

**Par Robert WARY,
Adjoint aux Sports et aux Associations**

Association pas toujours connue ou mal connue, je souhaite vous faire découvrir ci-après les points positifs qu'elle peut apporter à tous les Navoiriaudes et Navoiriauds, particuliers, sociétés, autres associations, Mairies etc...

Sa présidente rappelle lors de sa dernière Assemblée Générale, qu'ils sont attachés aux valeurs humaines, valeurs d'accueil, de coopération, de respect, d'actions intergénérationnelles et de mixité sociale. Ces points sont le fondement de leurs actions, le jeu sous toutes ces formes.

Cette année est marquée par un gros travail pour changer le logiciel de prêts, en adoptant un code barre pour chaque jeu (2500 références) et s'équiper d'une «ZAPETTE». Un catalogue en ligne est démarré pour plus d'efficacité et de facilité pour les adhérents.

Une équipe dynamique de 5 personnes est en place, coordinatrice, animatrices, et adjoint administratif.

En 2018, ils sont passés de 7 membres à 5 du fait de la disparition des NAP et activités périscolaires, entraînant une baisse des financements et subventions, ainsi que la suppression d'un véhicule.

Ils ont un rayon d'action de 50 kms autour de leur siège, EHPAD de Bruyères et de Bussang.

La ludothèque a touché l'année dernière :

177 familles représentant 287 enfants, prêts de jeux, animations d'anniversaires, d'après-midi et de soirées jeux en famille.

60 collectivités avec établissements scolaires (Saint-Joseph, Charlet, Collège de Vagney, Lycée Prof. d'Harol), Mairies et Communautés de Communes, Porte des Vosges Méridionales avec 216 enfants, Hautes Vosges, Agglomération d'Epinal, et autres, Associations, Comités d'entreprise, Structures médico sociales (Tremplin, Institut Le Courtine, EHPAD, SESSAD, etc...)

Des activités extérieures avec 1156 heures, réalisées auprès de l'entreprise LOHMAN, l'Amicale du Personnel de Remiremont, le Bar l'Estaminet, le Camping HERPELMONT, l'IME du Val d'Ajol,... représentant au total 27 partenaires, 70 séances d'animation, soit 2430 kms parcourus.

Plusieurs réseaux les font connaître, notamment LES FRANCAS, LE FESTIVAL JEUX, LA MISSION LOCALE, RESEAU PARENTALITE.

Afin de continuer cette belle ascension depuis ces dernières années, et au travers du travail accompli, l'association espère encore évoluer auprès de leurs diverses connaissances, animations, documents, articles dans bulletins municipaux et autres...

Raid d'endurance équestre sur le site des Perrey

Par Pascale NAULIN, membre de la Commission Communication

Le comité organisateur de ce raid d'endurance équestre : Rémy JACOB, Francky STEPHAN, Sarah AUSSEURS RECKEL et Julie GERARDIN.



Sa carte de suivi vétérinaire en règle, une cavalière se dirige vers le box de départ pour valider sa participation à l'épreuve des 20 kms et connaître son heure de départ. Sa monture à la robe alezan pie, piétine nerveusement le sol sableux du site des Perrey, impatiente de s'élancer sur le parcours qui longe l'étang de la Huchère avant de s'enfoncer dans les sous-bois. Son équipe composée d'un minimum de deux personnes la seconde dans toutes ses démarches et se déplacera sur les différents points d'assistance indiqués sur le road book pour satisfaire les besoins (eau, nourriture...) du cheval et de sa cavalière.

A quelques dizaines de mètres de là, dans le grooming, enclos équipé de bassines d'eau, un cavalier rafraîchit sa monture avant son passage au contrôle vétérinaire.

Chevaux et cavaliers, vans, maréchal-ferrant, paddocks (enclos prévus pour les chevaux à l'écart de l'agitation)... le site des Perrey accueille, en ce frileux dimanche de mai, son premier « Raid d'endurance équestre » organisé par EndurEst, association créée par quatre passionnés d'équitation : Rémy JACOB, le président, Francky STEPHAN, le vice-président, Sarah AUSSEURS RECKEL, la secrétaire et Julie GERARDIN, la trésorière.

Avec une vitesse limitée (15 kms/h maximum), cette discipline équestre est une course de fond, pratiquée sur des parcours balisés, avec surveillance vétérinaire de la forme physique du cheval tout au long de la compétition sous peine d'élimination. Le gagnant de cette épreuve n'est donc pas celui qui arrive le plus vite, mais celui qui a su gérer son temps tout en limitant le degré de fatigue de sa monture.

Le niveau de la compétition débute avec l'épreuve des 20 kms qui sera validée après prise en compte de la vitesse et contrôle du rythme cardiaque du cheval. Le cavalier et sa monture seront alors qualifiés pour participer lors d'une prochaine course, à une épreuve de niveau supérieur, 40 kms, 60 kms, 80 kms...





Pour sa première édition sur le site des Perrey, le raid équestre de Saint-Nabord rassemble plus d'une centaine de participants, amateurs ou issus de clubs, répartis sur les différentes épreuves. Deux boucles ont été balisées par les bénévoles de l'association, des parcours de 20kms et 30kms qui traversent les communes de saint-Nabord et Raon-Aux-Bois.

Trois vétérinaires assurent les contrôles de santé des chevaux avant et après les courses avec vérification du rythme cardiaque, hydratation... Une infirmière et un médecin sont également chargés de gérer les éventuelles interventions médicales.

Bruno GREMILLET, maréchal-ferrant itinérant, assure le ferrage des sabots tout au long de la journée avec son atelier improvisé à l'arrière de son pick-up.

Vers 17h, alors que les chevaux bénéficient d'un repos bien mérité à l'écart de la foule et des micros, les membres du comité directeur d'EndurEst, entourés de représentants du conseil municipal navoiriaud et du maire de Raon-Aux-Bois, Philippe NOEL, récompensent gagnants et participants.

Les compliments prononcés par le président du jury, Daniel ALBOUY, lors de son discours de clôture ne laissent plus aucun doute quant à la programmation d'une nouvelle édition dès l'an prochain...

Ci-dessous, les finalistes de l'épreuve des 80 kms GP (Grand Prix)



Magie irlandaise

Après avoir œuvré toute l'année pour financer une partie de leur séjour pédagogique, les jeunes de l'AJSN et leurs animateurs, ont enfin décollé le 6 juillet de l'aéroport Charles De Gaulle, direction Dublin, la capitale irlandaise, puis Killala dans le Comté de Mayo. Confortables cottages, surf, excursions sur les sites emblématiques du passage de notre aïeul le Général HUMBERT, garden party à l'Ambassade de France... Des moments intenses et inoubliables !!!

Jacky PETITGENET, président de l'association, qui après avoir minutieusement peaufiné chaque étape du séjour et surveillé à distance nos jeunes intrépides comme le lait sur feu, nous a conté leurs aventures...

Par Jacky PETITGENET, Président de l'AJSN

Ci-contre, garden party au côté de l'Ambassadeur de France, Stéphane CROUZAT.

Lundi 25 juillet, 5h15 du matin, devant le centre socioculturel de Saint-Nabord, les onze ados et leurs deux encadrants, Brian COLNEL et Claire FERREIRA, retrouvent, heureux, leurs parents, sous le regard bienveillant de Daniel SACQUARD, qui a tenu à accueillir ce groupe à son retour d'Irlande. « Un groupe uni, respectueux et qui a laissé une belle image dans ce pays libéré, il y a 250 ans, par le général HUMBERT » lâche Brian.

C'est en effet sur cette page d'histoire que ce séjour pédagogique fut monté. C'est même dans deux cottages, situés à proximité du port de Killala, où le général débarqua, que ce groupe a élu domicile, dans un enviable confort avec vue sur l'océan... le top!

Initiation au surf en eau salée ou en canoë des mers... sans jamais passer au-dessus des 18°! Randonnée à vélo pour découvrir la province de Mayo ou immortaliser des moments devant un monument à la mémoire du gradé de l'époque napoléonienne. Que de sensations pour tout le monde! Tous valident par ailleurs l'extrême qualité de l'accueil et de l'hospitalité locale.

Poursuivant le programme établi en étroite collaboration avec leur guide, Cécile DESJARDIN, c'est à Bellina, ville de 10 000 âmes, qu'ils passeront la journée du mercredi au rythme irlandais, entre concerts de musique locale, artisanat... Qui dit Irlande, dit...houblon et orge, la transformation de ces deux plantes n'a plus aujourd'hui de secrets pour l'équipe de la vice-présidente de l'AJSN, Alexia STARK, avec un petit bémol cependant, car étant mineurs, aucun n'a eu le droit de goûter bière et whisky, patrimoine de cette île.

Le vendredi 12 Juillet, notre délégation entrait à l'Ambassade de France à Dublin, bénéficiant d'une invitation de Madame la consule honoraire Catherine GAGNEUX. Ils furent reçus, lors d'une Garden Party, par l'Ambassadeur de France, Stéphane CROUZAT à qui, la jeune Margaux COLIN a remis en main propre un pli écrit par notre maire, Daniel SACQUARD.

Samedi 13 Juillet, la ville de Galway et ses délicieuses spécialités à base d'agneau, pommes de terre, sans oublier le légendaire et savoureux Crumble. Visite touristique de la ville, achats de souvenirs et de cartes postales. Une excursion qui s'est achevée par une belle surprise : madame la Consule honoraire, Catherine GAGNEUX, séduite par le bon état d'esprit de nos ados navoiriauds, les a rejoints, chargée de petits cadeaux et de trois drapeaux (Photo souvenir en bas de la page).

Mais déjà il faut penser au retour. L'avion survole la tour Eiffel illuminée et les feux du 14 Juillet avant de se poser à Orly. Sur les coups de 6h du matin le lundi 15 Juillet, nos jeunes voyageurs retrouvent leur terre natale.

Autour de Claire et de Brian, parents et ados se souviennent des investissements fournis lors des animations de l'AJSN : vente de brioches, loto, repas dansant, ayant permis de financer en partie cette grande semaine pédagogique irlandaise (Rappelons le soutien de la municipalité de la cité et l'aide accordée par la CAF, sans oublier l'apport financier des parents).

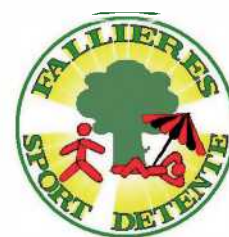
En conclusion : des images plein la tête, des souvenirs impérissables et un rendez-vous pris le 20 Septembre prochain lors de l'Assemblée Générale de l'Association Jeunesse Saint-Nabord qui sera agrémentée d'un diaporama rétrospectif de cette «mise au green irlandaise» en tous points réussie.



FALLIERES SPORT DETENTE



SAINT NABORD 2019-2020



Contacts et renseignements : Mme COUVAL-AFONSO - Présidente

Association Loi 1901 - Siège Social : La Chapelle de Fallières - 1690 route de Fallières - 88200 St NABORD

- **RANDONNEE :** Rendez-vous les **mardis à 13 h 15** au CSC - Tel : 03 29 23 39 88
- **ZUMBA® :** Les **mercredis de 19 h à 20 h** à la Chapelle - Tel : 06 30 08 79 57
- **PHYSIFORM:** Les **mardis de 19 h 30 à 20 h 30** à la Chapelle - Tel : 06 30 08 79 57
- **YOGA DU SON :** Les **jeudis de 18 h 15 à 19 h 30** au CSC - Tel : 06 71 46 92 59
- **MARCHE NORDIQUE :** Calendrier des sorties sur notre site Internet :
<http://fsdsaintnabord.free.fr/> Tel : 06 76 06 30 44 ou 06 81 00 66 95

Nouveauté



ZUMBA®

Association
Conventionnée
Coupon sport



Marche Nordique



Yoga du Son



physiForm

Bouger, Exister, Vibrer

Les activités qu'offre "FALLIERES SPORT DETENTE" sont diverses, ouvertes à toutes et à tous, sportives (ifs) ou non, encadrées par des animateurs diplômés, Fédération de Nordic Walking, Brevet d'Etat Educateur Sportif, PhysiForm ou agréé Zumba®

Spectacles de L'OMCL

Concert de Rock

L'Association des Musiciens d'Eloyes et l'O.M.C.L. de Saint-Nabord ont organisé une Soirée-Concert avec le groupe rock « NEVERMIND » le Samedi 16 Février au Centre socio-culturel de Saint-Nabord, avec en première partie, l'artiste Electro Pop et Folk « HANDLE WITH CARE ».

Nevermind a électrisé la soirée avec ses reprises de grands groupes de Rock et Hard Rock tels que AC/DC, METALLICA, NIRVANA, PINCK FLOYD, SCORPIONS et bien d'autres....



Fête de la Saint-Patrick

Dans le cadre des relations privilégiées entre Saint-Nabord et Castelbar (en Irlande), notre commune a, pour la première fois, fêté la Saint-Patrick lors d'une soirée concert animée par le groupe POTOFEU.

Au programme, musiques irlandaises, danses, bières et bonne humeur !!!



CONCERT
de musique irlandaise

Soirée
Saint-Patrick

Au centre socioculturel
de Saint-Nabord

samedi 16 mars

Avec le groupe
POTOFEU

A partir de 20h30

Entrée : 8 €
5 € pour les - de 18 ans

Organisée par
L'OMCL

24

avec la restauration sur place





Théâtre avec Le petit théâtre de Vecoux

La compagnie du « Petit théâtre de Vecoux » a, une fois de plus, enthousiasmé son public lors de 3 représentations données sur la scène du centre socioculturel de Saint-Nabord.

Les 29 et 30 mars, les spectateurs ont pu apprécier, en préambule, le jeu d'acteurs des adolescents dans « *Les enfants de l'ORTF* » de Jean-Charles TISSERAND. Une pièce truffée de scènes cultes du cinéma français comme ce savoureux duo des Demoiselles de Rochefort (ci-contre).

Les adultes ont, quant à eux, interprété, avec talent, une pièce de Ray COONEY « *Panique au piazza* », mise en scène par Stéphane ANTOINE.

Les jeunes pousses se sont, à leur tour, produits sur la scène navoriaude le 6 avril dans une pièce de théâtre de Anny DAPREY, intitulée « *En plein dedans* ».

Un grand bravo pour la qualité de la mise en scène et des décors ainsi que pour la performance des comédiens!!!



Gala de danse africaine

Des mouvements amples et saccadés répondant aux rythmes envoûtants des jumbés, des costumes de scène aux couleurs chatoyantes de l'Afrique, les danseurs de Paul N'GUESSAN ont charmé les spectateurs, venus nombreux, malgré la chaleur, au gala de danse africaine programmé le 29 juin au centre socioculturel de Saint-Nabord.

Plus de 1h30 de spectacle durant lequel les élèves ont dévoilé avec enthousiasme le fruit de leur assiduité aux cours du talentueux professeur de danse.



Animations *estivales*



Reggae et musique SOUL

Samedi 22 juin, Saint-Nabord fêtait à son tour, la musique sous la halle de gare. Orchestrée par l'adjoint à la communication, Julien BALLAND, la soirée a débuté dans une ambiance festive avec du Reggae et le groupe REMONTADA.

Le groupe SOUL STUFF a animé la seconde partie de soirée avec de belles reprises très réussies des classiques de la Soul et du Blues.



Feu de Saint-Jean

Il aurait fallu plus d'un violent orage en fin de soirée de ce samedi 6 juillet pour empêcher les Navoiriauds de se réunir en nombre autour de la chavande dressée sur le site des Perrey. Avec en fond sonore, le titre «Allumez le feu» et la voix puissante de Johnny Halliday, les bûches empilées jusqu'aux étoiles se sont embrasées sous le regard captivé des spectateurs.

Le groupe FAMYLIUM a animé la soirée de ses reprises de titres des années 70 à nos jours tandis que Monsieur le Maire et sa charmante épouse ont tenu la buvette installée en retrait du foyer.



Forum des entreprises



Les 26 et 27 avril s'est déroulé au centre socioculturel de Saint-Nabord, le 2ème Forum des Entreprises organisé par l'UECAN, (l'association des commerçants et artisans de Saint-Nabord) et animé par l'incontournable Jean-Pierre ROUSSEL monté sur son gyropode.

Lors de son discours d'inauguration, Stéphane ARNOULD, le Président de l'association, en présence de la première adjointe, Patricia DOUCHE, du Maire de Remiremont, Jean HINGRAY ainsi que du député Christophe NAEGELEN, a tenu à remercier toutes les entreprises et le public présents sur le forum, rappelant également les objectifs d'une telle manifestation : réunir les acteurs économiques de notre commune et donner aux entreprises l'opportunité de présenter une vitrine de leurs activités et savoir-faire.



L'UECAN a, cette année, ouvert ses portes aux collégiens et lycéens des environs qui se sont déplacés en nombre tout au long du vendredi.

De nombreuses animations, se sont succédées durant ces deux journées : démonstrations de savoir-faire présentées par des professionnels (pliage de zinc, dégustation de charcuterie ou réalisation d'une mini-gazette), spectacles de musique avec le groupe FOUTARD BAND, danses proposées par le COUNTRY LIBERTY CLUB d'Archettes avec une initiation à la danse country sur les rythmes endiablés des musiques américaines...

Robert et Fabienne WARY, membres de l'association La Tofaille, ont tenu la buvette tout au long de la manifestation.

Le tirage au sort de la tombola a clôturé l'événement avec de superbes lots offerts par l'UECAN et les entreprises : Soirée-spectacle, week-end en chambre d'hôte, Tablette, lot de plantes, repas, radiateur porte-serviette...

Stéphane ARNOULD a déjà programmé une troisième édition qui portera certainement le nom de « Salon des entreprises » avec d'ores et déjà l'annonce de nouvelles enseignes désireuses de rejoindre la manifestation...



BMI MONIER



Le béton est dirigé dans un entonnoir et tombe dans les moules en aluminium, acheminés via un tapis roulant, préalablement huilés pour faciliter le démoulage.

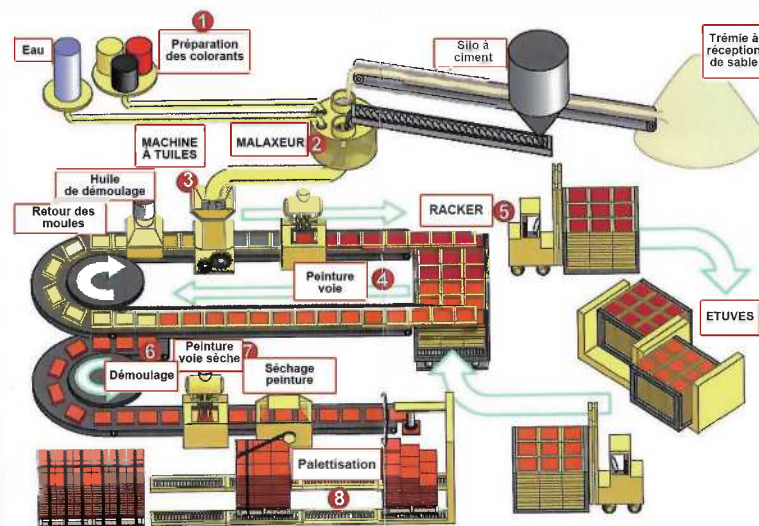


La tuile Béton : entre savoir-faire ancestral et modernité

Implantée depuis 1972, route de Saint-Anne, à proximité des carrières de sable, l'entreprise BMI MONIER, dont le nom s'affiche désormais sur une grande et belle enseigne à l'entrée du site, est spécialisée dans la fabrication de tuiles béton. Confortablement installée sur un site de production de 55 000 m², équipé d'une nouvelle signalétique, la tuilerie emploie 52 personnes réparties en production, logistique et services administratifs.

Un savoir-faire centenaire et les nombreuses innovations du groupe BMI ont doté la tuile béton d'un nouvel esthétisme et de caractéristiques réellement performantes.

Le nouveau directeur de site, Nedzad MULALIC et les salariés de l'entreprise, fiers de leur produit et de ses qualités, ont à cœur de valoriser l'image de leur entreprise et redonner à la tuile béton la place qu'elle mérite dans le secteur de la construction...



PROCÉDÉ DE FABRICATION





Le nouveau directeur de site, Nedzad MULALIC, a déjà mis en place différentes mesures visant à améliorer l'image de l'entreprise : nouvelle enseigne et signalétique, rafraîchissement du lieu d'exposition des modèles, réalisation de présentations sur supports numériques...



Assemblage des pièces pour chatières, une des rares opérations manuelles réalisées en atelier.

Le Groupe BMI :

Tuiles en béton ou terre cuite pour toits terrasse, en pente ou végétalisés, composants de toiture ou isolants... le groupe BMI, issu du rapprochement des groupes BRASS MONIER et ICOPAL, est le leader européen dans le domaine de la toiture et de l'étanchéité. Racheté en 2017, le groupe BRASS MONIER rebaptisé BMI MONIER représente à lui tout seul les 2/3 des effectifs, soit environ 7700 personnes travaillant sur 100 sites de production à travers le monde dont 7 répartis sur le territoire français.

8 heures d'un bout à l'autre de la chaîne de production.

La tuilerie de Saint-Nabord produit des tuiles Béton et accessoires de toiture (faîtages, chatières, sorties de toit, tuiles de rives...) qu'elle distribue essentiellement dans un grand quart nord-est de la France.

Un vaste entrepôt abrite deux lignes de production entièrement automatisées (hormis le passage dans les étuves réalisé par chariots élévateurs), l'une pour les tuiles, l'autre pour les accessoires. Mélangés dans un grand malaxeur, les ingrédients qui composent le béton (Eau, colorants, ciment et sable) sont canalisés jusqu'à un entonnoir qui répartit le béton et le comprime dans des moules en aluminium. Acheminés via un tapis roulant, les tuiles, déjà teintées dans la masse, sont revêtues, pour la finition, d'une première couche de peinture avant séchage et subissent un deuxième passage en cabine de peinture après l'étuvage (durant 7 heures) et le démoulage. Une dernière étape de la chaîne empile et conditionne en palettes et films plastiques avant le convoyage par les caristes jusqu'aux zones de stockage. Des opérateurs effectuent contrôles et retouches tout au long de ce processus de fabrication d'une durée de 8 heures depuis le mélange des composants jusqu'à l'empilage sur palette.

Les atouts de la tuile béton.

Devant les bâtiments administratifs, un éventail de présentoirs expose la vaste déclinaison de tuiles distribuées par l'entreprise. De la Tradipanne couleur badiane, à l'esthétisme traditionnel, jusqu'à la Perspective ardoise aux lignes contemporaines, la tuile béton de l'entreprise MONIER est bien loin des modèles sans attraits des années 60, trop rapidement décolorés par le temps. Déclinée en de multiples modèles et coloris, munie d'un revêtement minéral ultra résistant, elle affiche désormais, sans complexe, ses atouts « charme » et ses nombreux arguments de vente...

Faible porosité, résistance au gel et à la grêle ainsi qu'à la formation de mousses et lichens, esthétisme et modernité des modèles, durabilité des couleurs, facilité de pose... et si vous n'êtes pas encore conquis par le pouvoir d'attractivité du produit, la qualité qui fera fondre vos dernières résistances et inébranlables habitudes de consommation : la faible empreinte environnementale de la tuile béton résultant d'une fabrication peu énergivore (Le béton n'est pas cuit mais étuvé à 55°C) et d'un produit entièrement recyclable. A noter également que les eaux de nettoyage sont retraitées et réutilisées.

Nedzad MULALIC souligne également, pour parfaire le tableau, l'accent mis sur les conditions de sécurité des salariés et la politique d'amélioration continue concrétisée par le travail de deux centres de recherche et développement. Le groupe s'est, notamment, doté d'une soufflerie expérimentale « Wind Tunnel » permettant d'éprouver les nouveautés dans les conditions climatiques les plus extrêmes.

En bon ambassadeur des innovations de l'entreprise, il dévoile la toute dernière tendance : un revêtement aux nuances métalliques et pailletées qui viendra bientôt protéger nos toitures et embellir nos maisons...

Par Pascale NAULIN,
membre de la Commission Communication

Par Pascale NAULIN,
membre de la Commission Communication

Biodiversité...

Après l'observation des petites bêtes (voir article L'eau d'ici - Les voirres dans la gazette n°14), les élèves des écoles élémentaires et maternelles des Herbures ont, cette année, comparé la forêt et le verger.

Des sorties et ateliers (visite du verger et de la ferme Moine à Xertigny, plantation d'une haie dans le jardin de l'école...) ont été programmés tout au long de l'année pour observer ces deux éco-systèmes ...



Plantation d'une haie

Le vendredi 22 mars, petits et grands des classes de maternelles ainsi que les classes de CE2 et CM1 ont planté, sur un talus surplombant l'école, une haie d'arbustes et arbres fruitiers offerts par le Conseil départemental. Encadrés par une animatrice de L'Eau d'ici - Les Voirres (Structure d'éducation à l'environnement et au développement durable), les enfants ont creusé, biné, fertilisé la terre, planté et arrosé les jeunes plants.



Visite de la Maison Moine

La fabrication du jus de pommes

Rien n'est meilleur qu'un bon jus de pommes bien frais pour accompagner le goûter. Mais quelles transformations subissent les fruits avant de pouvoir éteindre la soif des petits et grands. C'est pour le découvrir que les élèves des classes de maternelles et élémentaires des Herbures se sont rendus respectivement le mardi 16 et le jeudi 18 octobre à la ferme MOINE située à Rasey commune de Xertigny.

Avec quelque 600 pommiers cultivés sans traitement chimique (400 coqs élevés en plein air dans le verger se chargent d'éliminer les vers qui seraient tentés de gâter la production), l'établissement récolte environ 10 tonnes de fruits par an. Après avoir subi un stockage de 3 semaines au frais destiné à détecter les fruits moisis, les pommes sont triées, lavées puis acheminées via un tapis roulant vers la broyeuse. Transformées en purée grossière, les pommes étalées sur des plaques sont alors pressées pour en extraire un délicieux jus ambré.

Le liquide est alors chauffé à 85 °, « la pasteurisation » indispensable à la conservation, avant d'être mis en bouteilles. Une dernière étape consiste à plonger rapidement le jus, ainsi conditionné, dans l'eau froide pour baisser rapidement sa température et conserver ainsi toute sa saveur.

Et comme chez les Moine rien ne se perd, les déchets issus de la fabrication du jus (peau, pépins, pulpe) sont transformés en compléments alimentaires pour nourrir les animaux.



La vie au Moyen-âge...

Princesses & Chevaliers



Parés de robe de princesse ou habit de chevalier, les enfants ont été conviés à un banquet médiéval avec repas, chants et danses dans le château du Haut Koenigsbourg.

La maternelle est un lieu privilégié pour éveiller les enfants à travers une multitude d'activités ludiques mais néanmoins éducatives.

Dans le vaste programme de l'exploration du monde, les élèves de grande section de l'école des Herbures ont étudié le temps à travers différentes activités articulées autour du moyen-Âge.

Introduite dès le mois de janvier, lors de la dégustation de la galette des rois, cette thématique a été l'occasion pour les enfants de comparer les usages de l'époque féodale avec leur vie d'aujourd'hui, d'étudier l'univers de la chevalerie et de s'immerger dans l'univers imaginaire des princesses et dragons à travers les contes de fées.

La confection d'une catapulte ou trébuchet à l'aide de bâtonnets et d'élastiques a été mise à profit pour tester les capacités des écoliers à comprendre et appliquer les consignes d'une fiche technique.

Le 9 et 10 mai, les enfants ont poursuivi ce voyage dans le temps par un séjour dans le centre d'accueil « La Fermeaie » à Luttenbach. Au programme de ces deux journées au cœur de la vallée de Munster, une visite du château du Haut Koenigsbourg, la création d'un blason, une initiation à la pratique du poney et une soirée médiévale avec banquet en costumes d'époque, chants et danses comme au temps des chevaliers.



En respectant les étapes d'une fiche technique étudiée avec la maîtresse, les enfants de grande section ont confectionné une catapulte à l'aide de bâtons de glace et élastiques.

La Côte normande

Classe de mer des élèves de l'école des Breuchottes.

Par les élèves de la classe de CM2

Du 17 au 23 mars, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école des Breuchottes ont enfilé bottes et cirés pour partir à la découverte de la Côte normande. Ils ont pour cela entrepris un long voyage, ponctué par une étape à la capitale et ses superbes monuments : Notre-Dame de Paris (Avant l'incendie), l'Assemblée Nationale, le Grand Palais... et bien sûr l'incontournable Tour Eiffel.

Après avoir pris leurs quartiers dans le centre d'hébergement « Porte des Isles » à Saint-Pair-Sur-Mer, ils sont, dès le lendemain matin, partis à la pêche à pied, première activité programmée durant la classe de mer.

Lundi, Grandville et son port de plaisance, mardi, le Mont Saint-Michel et sa Merveille, Mercredi, embarquement pour les îles Chausey... A chaque jour, son lot de curiosités, légendes et aventures extraordinaires, que les enfants ont relatées, une fois rentrés, dans un livret dont voici quelques extraits...

La pêche à pied :

Lundi matin, il y avait la marée basse et nous sommes allés à la pêche à pied. Nous portions des bottes. A quelques endroits, le sable était mou et les pieds s'enfonçaient. Certains élèves ont failli perdre leur botte. C'était comme des sables mouvants. Le sable faisait des vagues, c'était beau!!!

C'est dans les rochers que nous avons vu le plus d'animaux : des patelles, des bigorneaux, des couteaux, des moules, des crépidules, des anémones...

Les patelles grandissent sur une pierre et leur coquille prend la forme de cette pierre. Si on la déplace, sa coquille ne sera plus étanche. A marée basse, elle ne pourra pas garder son eau et elle mourra.

Le port de plaisance de Granville :

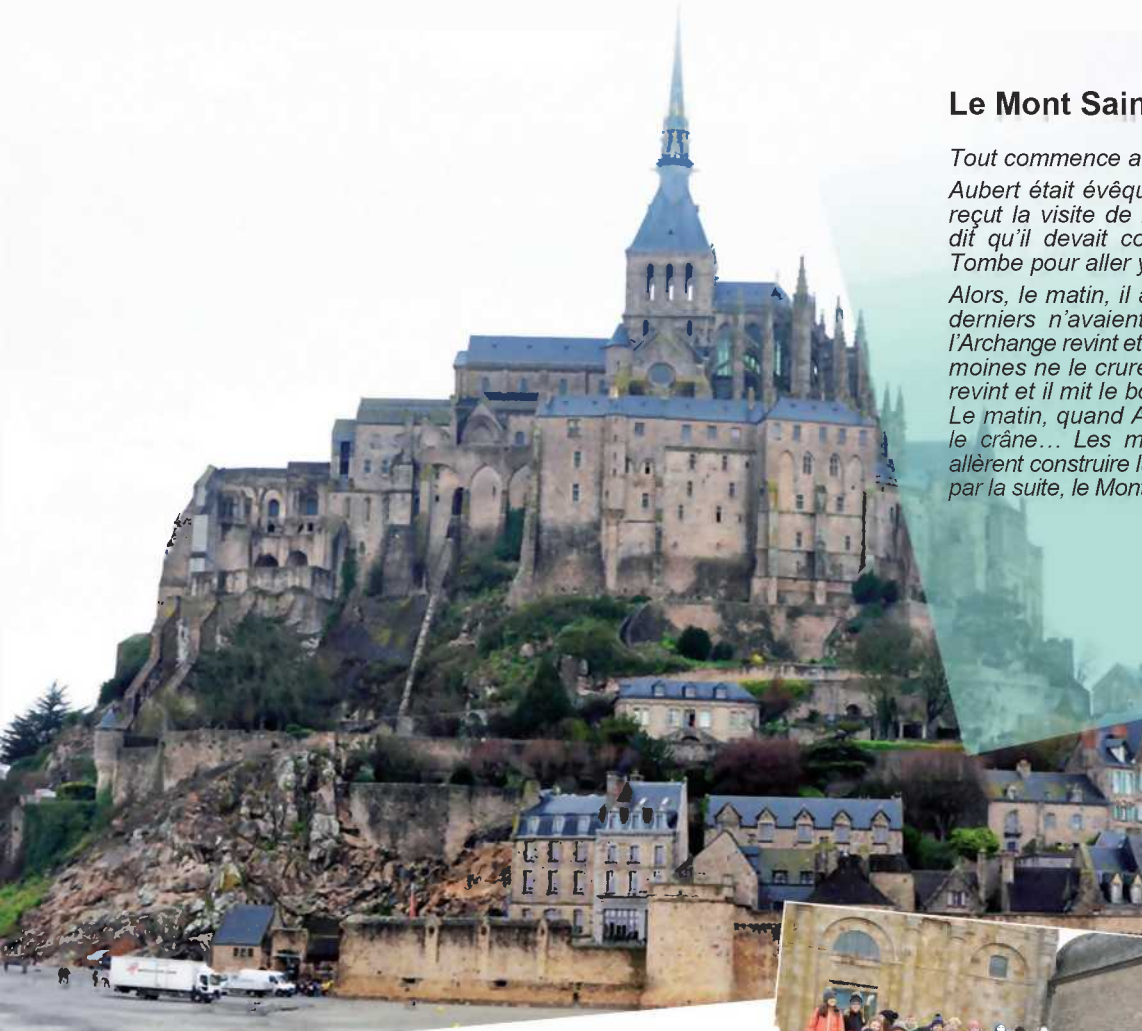
Dans le port de plaisance, on voit une majorité de bateaux à voiles et quelques-uns à moteurs. Il peut accueillir 1000 bateaux qui sont rangés comme dans un parking...

En arrivant, les bateaux viennent s'amarrer sur des pontons flottants. Ces pontons sont guidés par des piliers en béton pour qu'ils puissent monter ou descendre en fonction de la marée. Les bouées bleues sont là pour faire flotter le ponton.

Le port est entouré de brise-lames : des murs avec des trous ou des doubles murs avec espaces.

Nous avons également vu une sorte de gros radeau relié à un tuyau qui sortait du port : on nous a expliqué qu'il fallait pomper la vase du port pour qu'il ne se remplisse pas.





Le Mont Saint-Michel :

Tout commence avec le songe d'Aubert ...

Aubert était évêque d'Avranches. Une nuit, en 709, il reçut la visite de l'Archange Saint-Michel. Celui-ci lui dit qu'il devait construire une chapelle sur le mont Tombe pour aller y prier.

Alors, le matin, il alla voir les autres moines mais ces derniers n'avaient pas le temps. La deuxième nuit, l'Archange revint et lui demanda la même chose. Mais les moines ne le crurent pas. La troisième nuit l'archange revint et il mit le bout de son doigt sur la tête d'Aubert. Le matin, quand Aubert se réveilla, il avait un trou sur le crâne... Les moines furent alors convaincus et ils allèrent construire la chapelle du Mont Tombe qui devint, par la suite, le Mont Saint-Michel.



Les îles Chausey :

Nous avons pris le bateau à Granville pour aller aux îles Chausey.

Les Blainvillais venaient régulièrement sur les îles pour faire sécher des algues. Ensuite ils les brûlaient pour obtenir de la soude. Grâce à cette soude on fabriquait du savon et du verre. (A l'époque de Louis XIV, la manufacture des glaces qui a fabriqué la « Galerie des glaces » utilisait beaucoup de soude). Ce travail sentait très mauvais. C'est pour cela qu'on le faisait sur les îles.

Le château Renault (ci-contre) a été érigé par Louis RENAULT. Ingénieur mécanique, il s'est installé sur les îles Chausey pour tester ses moteurs mais aussi parce qu'il trouvait ces îles magnifiques.





Saint-Malo :

Depuis le Moyen-Age, Saint-Malo était une ville de commerçants : c'était des armateurs qui faisaient du commerce avec les Indes puis les Amériques. Louis XIV a demandé aux Malouins d'attaquer les bateaux hollandais, espagnols ou anglais. En contrepartie, ils pouvaient récupérer une partie des marchandises ou de l'argent. C'est la guerre de course. Ces corsaires (Dugay TROUIN, Robert SURCOUF...) contrairement aux pirates avaient des lettres d'autorisation pour attaquer les navires ennemis.

En 1693, les Anglais décident d'envoyer une « Machine infernale », bateau rempli de poudre et de mitrilles pour détruire les remparts. Le but est de faire exploser une réserve de poudre, la tour Bidouane. Mais la machine infernale emportée par les courants s'échoue dans les rochers. Bilan de l'opération : vitres cassées, toitures envolées mais aucun mort si ce n'est un chat envoyé en l'air durant l'explosion. Pour se moquer des Anglais, les Malouins leur ont envoyé un courrier pour leur dire qu'ils avaient seulement réussi à faire danser un chat. Ils donneront ce nom à une rue : La rue du chat qui danse...



Les enfants ont également visité un aquarium.

La Pointe du Hoc :

Nous sommes arrivés sur un des lieux importants du débarquement. Nous avons vu une grande quantité de trous d'obus qui ont 85 ans ! Nous nous sommes arrêtés devant de nombreuses constructions en béton armé: des bunkers pour 10 ou 20 soldats, des bunkers à munitions, des casemates, des emplacements de canons, le bunker hôpital. Ils étaient abîmés à cause des bombardements qui ont eu lieu pendant plusieurs semaines avant le débarquement.

Nous nous sommes dirigés vers la Pointe du Hoc et avons vu le « Cercle des cérémonies » érigé pour rendre hommage aux rangers. A proximité nous avons pénétré dans un endroit étroit et humide. Il y avait aussi une visière où l'on pouvait voir la mer : le bunker d'observation. Dans une des pièces, il y avait une plaque avec le nom de tous les rangers morts durant l'attaque.



Le cimetière américain :

Le cimetière américain de Colleville est un lieu historique. 9386 personnes sont enterrées dans ce lieu. Ces soldats sont morts en donnant leur vie pour les français. Des gens de toute l'Amérique viennent se recueillir sur la tombe d'un membre de leur famille.

La symétrie est parfaite car, de tous les angles possibles, les croix sont disposées dans un alignement parfait. Les symboles représentés sur les croix représentent les religions des soldats morts. Certains sont morts le 6 juin 1944, jour du débarquement, beaucoup au cours des semaines suivantes. Ils avaient une plaque autour du cou avec leur nom, prénom et numéro d'immatriculation. Cependant, certains n'ont pas pu être identifiés.



Le carnet

Mariages du 01/11/2018 au 3/06/2019

PETITJEAN Michel & KIENTZY Edith

12/01/2019

PETITDEMANGE Christophe & CHARLES Isabelle

08/06/2019

JACQUEMIN Gilles & DURAND Sandra

29/06/2019

(La mairie de Saint-Nabord a eu l'immense plaisir de célébrer 6 unions entre le 01/11/2018 et le 30/06/2019 mais seuls paraissent dans le bulletin les mariages pour lesquels nous avons reçu l'autorisation de publication)



PETITJEAN Michel & KIENTZY Edith



JACQUEMIN Gilles & DURAND Sandra

Naissances du 01/11/2018 au 30/06/2019

<i>BONTEMPS LEFRANCOIS Juliette, Rose</i>	04/11/2018	REMIREMONT
<i>CARREROT Maé, Jeanne</i>	04/12/2018	REMIREMONT
<i>CAGNIN Aimée</i>	12/12/2018	EPINAL
<i>CANAT Timéo, Raphaël</i>	27/12/2018	REMIREMONT
<i>HUE Isaac, Philippe, David, Elvis, Michel, Charlie</i>	26/01/2019	REMIREMONT
<i>FROSIO Josué</i>	26/02/2019	EPINAL
<i>PETITJEAN Jeanne, Colette, Odile</i>	06/03/2019	REMIREMONT
<i>SOUFFLET Blanche, Soline</i>	24/03/2019	REMIREMONT
<i>CORNOLTI BENOIT Enzo</i>	16/04/2019	REMIREMONT
<i>PUEYO Tom</i>	21/04/2019	REMIREMONT
<i>PUEYO Théa</i>	21/04/2019	REMIREMONT
<i>GOULET Nino, Thibault</i>	21/05/2019	REMIREMONT
<i>MICHEL Alix, Lucie</i>	23/05/2019	REMIREMONT
<i>DUCHET Jeanne, Claire, Louise</i>	20/06/2019	REMIREMONT

Décès du 01/11/2018 au 30/06/2019

<i>GERARD Odette, Paulette, Lucienne, veuve de Roger FILHINE-TRESARRIEU</i>	83 ans	17/11/2018
<i>JEANVOINE Nathalie, célibataire</i>	53 ans	21/12/2018
<i>MANGE Sylvette, Marie, Thérèse, veuve de Claude, Benoit PUNUEJOUL</i>	60 ans	27/12/2018
<i>LEQUEUX Monique Josette, épouse de Michel Jean-Louis GROSJEAN</i>	66 ans	17/01/2019
<i>PADOX Henri Emile, époux de Arlette Emilienne FICHTER</i>	80 ans	25/01/2019
<i>DURAND Bruno Michel, célibataire</i>	39 ans	31/01/2019
<i>VINCENT Marie, Madeleine, Florence, célibataire</i>	97 ans	08/02/2019
<i>BONNARD Jean-Marie, Maurice, époux de Monique Raymonde Simone HENRY</i>	83 ans	12/02/2019
<i>LEPAUL Henri, Raymond, époux de Ginette Marie CHARTOIRE</i>	81 ans	24/02/2019
<i>VALENTIN Michel, Raymond, Jean, époux de Marie-Claude Delle FRANÇOIS</i>	75 ans	14/03/2019
<i>DANSAULT René, Aimé, veuf de Jacqueline Marie-Louise GALMICHE</i>	84 ans	21/03/2019
<i>MAUFRANGES Jean-Claude, Bernard, époux de Annie MAZAUDOU</i>	71 ans	29/03/2019
<i>PARIS Pierre, Jean Marie, époux de Huguette Marie Louise Josette FARON</i>	80 ans	10/04/2019
<i>SLAVIK Christophe, divorcé de Marilyn Annie DEMANGE</i>	47 ans	22/04/2019
<i>DUCHÊNE Simone, Dèle, Marie, veuve de Henri Alphonse BALANDIER</i>	84 ans	05/05/2019
<i>MAGNIEN Danielle, Madeleine, Constance, veuve de Lucien Yvon JACQUINET</i>	76 ans	08/05/2019
<i>MATHIEU François, Emile, Del, époux de Bernadette Jeanne Juliette NOEL</i>	77 ans	14/05/2019
<i>FERRY Jean-Pierre, époux de Dominique Michèle Josiane TISSIER</i>	73 ans	15/05/2019
<i>VALENTIN Camille, Benjamin, veuf de Odile Marie Renée NOËL</i>	85 ans	19/06/2019
<i>ROBERT Michel, Jean Marie, époux de Marcelle Andrée VAUBOURG</i>	87 ans	29/06/2019

LIBRE EXPRESSION

Être élu signifie faire preuve de loyauté quant à son engagement, d'écoute, de sagesse et d'analyse ; et au niveau communal, cela implique du travail, de la concertation et une certaine rigueur, afin de gérer au mieux les dossiers de la Collectivité.

À la suite de la baisse de dotation de l'état annoncée mais perceptible cette année, les élus se doivent d'être encore plus vigilants afin de maîtriser l'imposition locale. C'est pourquoi depuis le début du mandat, nous soutenons les projets ou les initiatives qui vont vers le maintien et/ ou l'amélioration de la pression fiscale, même si nous n'avons pas nécessairement la même approche que la majorité. C'est dans cet esprit que nous avons voté le budget, sans vraiment avoir reconnu une quelconque orientation budgétaire, à part une continuité timide sans ambition.

A noter, l'augmentation des frais de fonctionnement qui représente l'exemple de manque de maîtrise de la gestion (+150 000€ sur 2018), notamment en frais de personnel.

Au cours de ces six années de mandat, la commission scolaire s'est très peu réunie ; pour l'année scolaire 2018-2019, nous n'avons pas été conviés à cette commission. Alors que se passe-t-il dans nos écoles ? Apparemment, rien, puisqu'aucune information ne nous est transmise. En début de mandat, nous avons eu la chance que les orientations gouvernementales nous permettent de réfléchir à l'organisation des TAP, ensuite des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ; des idées d'animations ont été proposées.....mais, les édiles en ont décidé autrement. Au lieu de faire découvrir aux enfants des activités originales, ils ont préféré présenter toujours les mêmes. Quel dommage !

La majorité a fait le choix de déléguer davantage de travaux d'entretien à l'ONF au lieu de les faire exécuter par les entreprises locales (coupe, entretien des chemins et des infrastructures) sans compter la dégradation des sites ! Il en va de même pour certains travaux d'entretien : espaces verts, voirie... ainsi que de la signalétique (jalonnements non mis à jour).

Par ailleurs, s'engage enfin une réflexion sur la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Cette procédure lourde et très longue se devait d'être programmée en début de mandat, afin d'être menée à terme ! Comment prendre au sérieux cette décision tardive alors que la Commission « Urbanisme » ne s'est réunie que 2 fois en 6 ans ?

Et que dire du budget « eau » : les pertes sur le réseau n'ont jamais été aussi importantes malgré l'investissement en matériel technique (corrélateur) ; à savoir qu'avec une volonté plus marquée de remédier à ce problème, la détection des fuites aurait pu être maîtrisée.

Au niveau de la communication, il est mentionné sur le panneau annonçant ST-NABORD "ville internet" : cela doit être une erreur ! Pour le peu de temps de fonctionnalité de ce site, il a manqué de dynamisme et de mises à jour.

De même, il est à regretter la baisse drastique des subventions en faveur des associations navoiriaudes ! Montants des subventions calculés selon un tableau établi par la majorité dont les critères complexes et flous démontrent le manque de vision du devenir de la vie associative, pourtant force vive d'une Commune !

Enfin, le bilan de la commission sociale est mitigé : la collaboration de l'élue a permis le choix des destinations du voyage des anciens, mais la modification de l'âge minimum passant de 70 à 71 ans afin d'ouvrir droit aux étrennes (repas ou colis) en faveur de nos séniors ne fait vraiment pas l'unanimité. Enfin, la mise à disposition de la navette devrait faire l'objet d'une révision de la convention de prêt afin de pouvoir profiter à toutes les associations Navoiriaudes.

Conclusion :

Le proverbe dit « c'est au pied du mur que l'on voit le maçon » ; donc, dans cette continuité, nous pourrions énoncer : « c'est lors du bilan de cette mandature que l'on peut enfin prendre conscience du peu d'implication de l'équipe majoritaire ».

A tous les navoiriaudes et navoiriauds, nous vous souhaitons de passer un bel été, profitez bien de vos familles et de vos amis ; par le biais de cette dernière gazette, nous vous remercions pour votre écoute et lecture de vos articles.

ARNOULD Catherine, CLAUDEL-WAGNER Francine, DEMURGER Stéphane, FEHRENBACHER Frédérique, HUGUENIN Sébastien.

Enfin quelques chantiers en cours de réalisation, il était temps !!

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'avancement des travaux rues du Centre et de sous froid qui ont été initiés par la municipalité précédente en 2013 : enfouissement des réseaux secs et création de trottoirs pour garantir la sécurité de nos administrés. Sont aussi en cours : l'aménagement des bâtiments collectifs, rue du Général de Gaulle et rue du Muguet, en concertation avec Vosgelis, société gestionnaire des immeubles.

Pour l'avenir de notre station d'épuration, une étude externe présente trois possibilités :

1. Réhabilitation de la station d'épuration actuelle,
2. Construction d'une nouvelle station,
3. Raccordement sur la station d'épuration de Remiremont. (STEP1)

L'équipe de la minorité estime indispensable d'étudier ces scénarios en commissions travaux et finances. Ces concertations analyseront les montants investis (coût facturé pour le résidant de Saint Nabord et coût de fonctionnement). La solution n°3 préférée par notre équipe permettrait de supprimer la station d'épuration existante et la mise en place d'un poste de refoulement pneumatique dirigeant les effluents directement à la STEP1 de Remiremont. La mutualisation des moyens par la Communauté de Communes est indispensable pour préserver la quantité et la qualité de l'eau, sans coût supplémentaire pour l'habitant, alors que la ressource se raréfie.

Nous regrettons le manque de vision et de prise de décision à court et moyen terme, par exemple :

- La création d'un abri bois sur le site des Perreys pour éviter la location de chapiteaux lors de certaines manifestations communales : foire à la tofaille... Le montant de l'investissement est estimé à plus de 200 000 €. Une somme de 35 000 € a été inscrite au budget 2019 pour une étude qui, à notre avis, ne correspond pas à la vocation sportive du site.
- Depuis le début du mandat, nous insistons sur une révision du plan local d'urbanisme prescrite, entre autres, par le passage en zone montagne de notre commune. Notre demande vient d'être satisfaite par délibération du 28 février 2019. Nous restons, néanmoins sceptiques sur la volonté de la municipalité de finaliser cette révision avant la fin du mandat car la commission urbanisme ne s'est réunie que 2 fois en 5 ans !!!
- Une somme de 310 000 € a été inscrite au budget 2019 au titre d'un contrat de performance énergétique d'un montant d'un million d'euros qui engage la commune sur 6 ans. Il aurait été plus judicieux d'étudier la question en commission travaux et se déplacer sur le terrain. Nous regrettons la facilité de l'équipe en place de faire aveuglément confiance à un cabinet d'étude privé financé par de l'argent publique.
- Pour faciliter l'accès aux parcelles d'un lotissement privé situé au lieu-dit Sainte Anne, la Commune a pris à sa charge des travaux incombant normalement au propriétaire au motif de la sécurité alors que la visibilité n'était pas altérée et que la division parcellaire était déjà décidée.

Satisfaits de la mise en application de l'aménagement de la route départementale 3 de la traversée de Rouveroye, le Maire a proposé de délibérer sur la mise en chantier de la partie concernant Saint-Nabord sans concertation préalable avec la Commission travaux, sans actualisation de l'étude et du coût d'estimation de 250 000 € pour la part communale, alors que le projet, qui date d'environ 20 ans, devait être réalisé conjointement avec Remiremont ; une décision prise dans l'urgence et la précipitation.

Lors de l'adoption du budget 2019 nous avons émis certaines remarques :

- Les charges de personnel ont augmenté d'environ 150 000 € sur 4 ans. Les départs à la retraite ont tous été remplacés au lieu de réorganiser les équipes de travail pour anticiper les diminutions de recettes de fonctionnement versées par l'Etat, à savoir la dotation globale de fonctionnement et le gel probable de la compensation de la taxe d'habitation.
- Nous déplorons un manque de transparence des subventions versées aux associations car certaines sont attribuées directement par le Centre Communal d'Action Sociale dont les réunions ne sont pas publiques. Nous souhaiterions que les dotations allouées soient intégralement sous contrôle du Conseil Municipal, quel que soit le projet associatif, pour avoir une vue d'ensemble et vérifier le respect d'équité et l'intérêt Communal dans le calcul des montants proposés.

Le lotissement le « Plein Soleil » situé à Fallières, décidé par la municipalité précédente et longtemps décrié par une grande partie de la majorité élue arrive aujourd'hui à son terme. Ce qui a donné l'idée à la municipalité de projeter la création de nouveaux lotissements communaux en raison du succès escompté. Toutefois la Municipalité envisage l'achat de terrains privés pour les viabiliser alors qu'au lotissement de Fallières, la Commune était déjà propriétaire. Le rendement en sera diminué d'autant.

L'ensemble de ces réalisations à la hâte auraient pu être planifié sur 6 ans, et non d'urgence dans la dernière année du mandat d'autant que certains travaux seront encore en cours, même non commencés en début d'année 2020.

Pour rappel :

L'installation de la fibre optique a été initiée par le conseil général du département dès 2014 et planifiée par la Communauté de Commune sur son territoire à l'horizon 2017-2019 desservant en priorité les Communes de Dommartin et Saint-Nabord en raison de leur mauvaise réception internet. Le financement est dorénavant assuré par la Région Grand Est, le département et une partie résiduelle du reste à charge par la Communauté de Communes.

Pour finir un mandat plein de rebondissements avec une majorité éclatée, sans cohésion ni leadership qui a terni l'image de notre Commune.

Les Conseillers de la minorité municipale : **Daniel VINCENT, Valéry AUDINOT, Lucien GESTER, Natacha VILLAUME, Cédric BABEL, Stéphane GRANDJEAN.**

Agenda Agenda

Dimanche 8 septembre
Rando VTT du SLEC
Départ au Chalet de Pusieux.



Dimanche 22 septembre
**75^{ème} anniversaire de la
libération de St-Nabord**
A la stèle de Noirgueux

Cyclo Cross

Organisé par l'association ECS
au site des Perrey

Dimanche 20 octobre
Repas des Séniors

Organisé par le CCAS
au Centre socioculturel

Samedi 26 octobre
Soirée dansante

Organisée par l'association La Tofaille
au CSC.



Du 13 au 15 septembre
Infernal Trail

Organisé par l'association L'Infernal Trail
au site des Perrey.

Dimanche 17 novembre
Bourse aux jouets

Organisée par l'association
Un p'tit coin d'Herbures
au CSC.

Vendredi 29 novembre
Théâtre
avec Guy Montagné

Proposé par l'OMCL au CSC



Dimanche 8 décembre
Défilé de la St-Nicolas

Organisé par l'association des commerçants
UECAN et la Mairie.
Départ des Ateliers municipaux.